

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00522 Numéro SIREN : 501 556 971 Nom ou dénomination : 3 MO PERFORMANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2019 sous le numéro de dépôt 5491

Bilan Actif

	30/04/2019			30/04/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 478	6 045	1 433	
Frais de recherche et de développement	2 338 659	1 358 083	980 576	1 565 233
Concessions, brevets et licences	78 476	78 476		5 608
Fonds commercial (1)	2		2	1
Autres	376 531		376 531	508 096
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	35 369	8 420	26 949	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	946 725	654 405	292 320	322 965
Autres	148 764	130 040	18 724	12 351
Immobilisations corporelles en cours	119 747		119 747	101 285
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 800		2 800	
Autres	19 087		19 087	18 035
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 073 640	2 235 470	1 838 170	2 533 573
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	2 167 564	9 823	2 157 740	1 743 667
En cours de production de biens	1 903 276		1 903 276	1 984 150
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 515		15 515	25 095
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 104 220	17 006	1 087 214	822 408
Autres créances	392 018		392 018	319 326
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 049		10 049	36 153
Charges constatées d'avance (3)	62 220		62 220	86 066
ACTIF CIRCULANT (II)	5 654 861	26 830	5 628 031	5 016 865
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	9 728 500	2 262 299	7 466 201	7 550 439
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2019	30/04/2018
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 790 900 €)	1 790 900	1 458 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 361 880	1 058 066
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-93 838	-17 739
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 198 523	-76 099
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	1 243 092	2 805 401
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	344 734	352 734
AUTRES FONDS PROPRES (II)	344 734	352 734
PROVISIONS		
Provisions pour risques	253 514	211 524
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)	253 514	211 524
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	526 939	526 939
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 734 080	1 876 699
Emprunts et dettes financières divers	1 153	81 443
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	533 021	175 835
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 127	524 717
Dettes fiscales et sociales	948 479	860 744
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 097 551	134 402
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 510	
DETTES (IV)	5 624 861	4 180 780
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	7 466 201	7 550 439
(1) Dont à plus d'un an	128 365	958 640
(2) Dont à moins d'un an	4 963 475	3 222 140
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 439 595	1 223 909
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/04/2019			30/04/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	76 305	4 793	81 099	116 680
Production vendue (biens)	2 535 425	945 529	3 480 955	4 549 477
Production vendue (services)	553 746	10 343	564 089	1 115 818
Chiffres d'affaires nets	3 165 476	960 666	4 126 142	5 781 975
Production stockée			-125 338	259 351
Production immobilisée			605 508	709 399
Subventions d'exploitation			2 868	3 429
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			21 171	70 119
Autres produits			1 413	37 441
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			4 631 765	6 861 714
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			65 931	95 497
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			642 063	820 824
Variation de stock			-383 591	-239 782
Autres achats et charges externes (5)			1 898 712	2 111 937
Impôts, taxes et versements assimilés			127 360	178 523
Salaires et traitements			1 805 207	2 488 474
Charges sociales			650 972	900 331
Dotations aux amortissements sur immobilisations			495 800	463 555
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			7 730	2 883
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			5 310 185	6 822 242
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-678 420	39 472
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8 440	518
Reprises sur provisions et transferts de charges			30 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			38 440	518
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			41 990	85 987
Intérêts et charges assimilées (4)			524 091	106 922
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			566 081	192 909
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-527 641	-192 391
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-1 206 061	-152 919

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2019	30/04/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 000	110
Sur opérations en capital	350 000	208 700
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	353 000	208 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149 251	315 698
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	304 034	4 380
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	939 960	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 393 245	320 078
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-1 040 245	-111 268
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-47 784	-188 088
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 023 205	7 071 042
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 221 728	7 147 141
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-2 198 523	-76 099
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	505 263	680 150
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/04/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2018 avait une durée de 16 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 466 201,18 €.

Le résultat net comptable est une perte de 2 198 522,54 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2018/2019, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 433 479 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « crédit impôt innovation » pour 47 784 €.

Négociation des dettes avec les créanciers publics

Un dossier a été déposé auprès du CCSF et a reçu un avis favorable afin d'obtenir un étalement des dettes URSSAF. Les dettes apparaissant dans les comptes 2018/2019 et concernées par ce plan sont :

URSSAF (01/2018+02/2018+04/2018+05/2018)	montant initial:	109 344 €
TVA (04/2018)	montant initial:	32 779 €
FRED	montant initial:	28 820 €
Paielements effectués au cours de l'exercice 2018/2019 :		137 900 €
reste à payer selon échéancier :		33 043 €

Fonderie Domfrontaise

Les Associés de la société 3 MO Performance et Fonderie Domfrontaise 3 MO ont décidé de confondre leurs patrimoines par l'intermédiaire d'une transmission universelle de patrimoine de la société Fonderie Domfrontaise, filiale à 100%, à 3MO Performance en date du 30/04/2019.

Cette opération s'est soldée par un mali de confusion de 439 285 € enregistré en charges financières.

Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 433 479 €uros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Création

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2018/2019 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

- coûts de développement : 228 977 € immobilisés sur l'exercice 2018/2019 et amortissables sur 4 à 7 ans
- immobilisations incorporelles en cours : 376 531 €

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 605 508 €uros.

Rebuts

Certains développements dont les coûts n'étaient pas totalement amortis ne généreront plus d'avantages économiques futurs. La société a donc décidé de mettre au rebut les immobilisations devenues des non-valeurs. Il en résulte une comptabilisation de dotation aux amortissements exceptionnels de 939 960.07 €.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de : 1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables (suite)

Amortissements

L'entreprise applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont évalués au coût de production égal à la somme du coût des matières entrées dans le processus de fabrication et des heures valorisées au taux horaire de production.

Obligations convertibles en actions

Par décision du 16 avril 2013, les associés de la société 3MO PERFORMANCE ont acté l'émission d'un emprunt obligataire sur 7 ans dont les caractéristiques sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| ▪ Emissions d'obligations = | 526.939,20 €uros |
| ▪ Prime de remboursement = | 249.958,11 €uros |

Par avenant en date du 30 juin 2016, la durée de l'emprunt obligataire a été fixée à 10 ans, et la prime de remboursement a été modifiée. Les termes du contrat sont désormais :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| ▪ Emissions d'obligations = | 526.939,20 €uros |
| ▪ Prime de remboursement = | 419.902,69 €uros |

La prime de non conversion (ou prime de remboursement) est amortie sur la durée de l'emprunt, soit 10 ans.

Considérant qu'il ne peut être établi que la prime de non conversion est une dette certaine, la société applique la méthode dite « de l'opération unique ». A ce titre, il n'existe au bilan, ni prime de non conversion à l'actif, ni dette financière au passif. Le risque de versement de la prime de non conversion est provisionné de façon linéaire par le biais d'une provision pour risque financier.

Le risque de versement de la prime de non conversion s'élève à 253 513.86 €uros au 30/04/2019 pour une prime de non conversion totale de 419 902.69 €uros à échéance du 18/04/2023.

La provision pour risque liée à la prime de non conversion est comptabilisée linéairement sur la durée de l'emprunt (10 ans).

Comparabilité des exercices

Depuis l'exercice clos au 30/04/2019, les créances cédées au Factor à la date de clôture ne sont plus compensées à l'actif du bilan. Elles font désormais l'objet d'un maintien sur la ligne « Créances clients et comptes rattachés » et d'une comptabilisation au passif en « Autres dettes ».

Ainsi au 30/04/2019, les créances cédées pour 591 K€ se retrouvent réciproquement sur la ligne « Créances clients et comptes rattachés » et « Autres dettes ». Pour assurer la comparabilité des exercices, le montant des créances cédées au 30/04/2018 était de 801 K€.

Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	2 338 659	1 358 083	980 576	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 699 399	1 121 084	2 019 336	2 801 147
Immobilisations corporelles	1 023 272	363 578	136 245	1 250 605
Immobilisations financières	48 035	3 852	30 000	21 887
TOTAL	4 770 706	1 488 514	2 185 581	4 073 640

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 620 460	393 424	571 280	1 442 605
Immobilisations corporelles	586 672	234 814	28 621	792 865
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	30 000		30 000	0
TOTAL	2 237 133	628 238	629 901	2 235 470

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	7 478	6 045	1 433	de 3 à 5 ans
Frais recherche et développement	2 338 659	1 358 083	980 576	de 4 à 7 ans
Logiciels	78 476	78 476	0	de 1 à 3 ans
Clientèle	2	0	2	Non amortiss.
Constructions	31 589	6 907	24 682	de 5 à 20 ans
Inst.agenc./constructions	3 780	1 513	2 267	10 ans
Matériels et outillages	870 198	613 818	256 380	de 2 à 30 ans
Outillage industriel	10 172	6 983	3 189	de 3 à 5 ans
Agencs aménagts matériel out.indust.	66 355	33 604	32 751	5 ans
Agenc., installations générales	69 016	56 773	12 243	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	18 247	18 247	0	5 ans
Matériel informatique	41 434	37 039	4 396	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	20 066	17 982	2 085	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	119 748	0	119 748	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	376 531	0	376 531	Non amortiss
TOTAL	4 051 752	2 265 470	1 816 283	

Notes sur le bilan actif (suite)

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	9 976		153		9 823
Comptes de tiers	12 979	11 622	7 595		17 006
Comptes financiers					
TOTAL	22 955	11 622	7 748		26 830

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21 887		21 887
Actif circulant et charges d'avance	1 558 458	1 558 458	
TOTAL	1 580 345	1 558 458	21 887

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	33 844
Disponibilités	
TOTAL	33 844

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	14 585	100.00	1 458 500
Titres émis	3 324	100.00	332 400
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	17 909	100.00	1 790 900

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	211 524	41 990			253 514
TOTAL	211 524	41 990			253 514

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 261 019	1 583 713	677 306	
Dettes financières diverses	1 153	154		999
Fournisseurs	777 127	777 127		
Dettes fiscales et sociales	948 479	948 479		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 097 551	1 097 551		
Produits constatés d'avance	6 510	6 510		
TOTAL	5 091 839	4 413 534	677 306	999

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	946
Emprunts et dettes financières divers	154
Fournisseurs	45 518
Dettes fiscales et sociales	438 212
Autres dettes	87 581
TOTAL	572 411

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	81 099	1,97 %
Ventes de produits finis	3 548 471	86,00 %
Ventes de produits résiduels	9 790	0,24 %
Production de travaux	318 247	7,71 %
Etudes	89 873	2,18 %
Produits des activités annexes	155 969	3,78 %
Rabais, remises & ristournes accord	-77 306	-1,87 %
TOTAL	4 126 142	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-678 420	-47 784	-630 636
Résultat financier	-527 641		-527 641
Résultat exceptionnel	-1 040 245		-1 040 245
Participation des salariés			
TOTAL	-2 246 306	-47 784	-2 198 522

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· à des amendes et pénalités pour	12 850 €uros
· à des charges de personnel pour	42 214 €uros
· à la cession d'immobilisation pour	304 034 €uros
à des charges diverses pour	15 108 €uros
à des charges sur exercices antérieurs	79 078 €uros
à des dotations aux amortissements exceptionnelles avant mise au rebut	939 960 €uros

Total	1 392 244 €uros

Produits exceptionnels	
La société a comptabilisé des produits exceptionnels liés :	
· à un produit divers pour	3 000 €uros
· à la cession d'immobilisations pour	350 000 €uros

Total	353 000 €uros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 59 116 €uros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant HT

Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à

9 440 €

Ils ne concernent que sa mission légale

Effectifs au 30/04/2019

Nombre

Cadres
Ouvriers
Techniciens
Agents de maîtrises

7
32
4
9

TOTAL

52

Autres informations (suite)

Engagements en matière de retraite

La dette actuarielle au 30 avril 2019 est estimée, charges comprises, à la somme de 410.289 €uros.

Cette somme n'est pas comptabilisée.

Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :

Méthode de calcul	: prospective prorata temporis
Convention collective	: Métallurgie Mayenne : 2010 OETAM Métallurgie : 2010 Cadres
Base	: salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2018
Age de départ en retraite	: 65 ans
Initiative de départ	: salarié
Table de mortalité	: TV 88/90
Progression annuelle de salaire	: 1 % constant
Table de rotation du personnel	: 5 % dégressif
Taux d'actualisation	: 2,25 % de revalorisation annuelle retenu
Taux de charges sociales	: 45 %

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements réciproques :						
Intérêts à échoir sur emprunts	946					946
Engagements de crédit-bail mobilier	1 228 359					1 228 359
TOTAL	1 229 305					1 229 305

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	481 093	481 093

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	2 385 790	475 504	2 861 294
Autres immobilisations	261 599	17 617	279 216
TOTAL	2 647 389	493 121	3 140 510

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	394 053	756 638	7 139	1 157 830
Autres immobilisations	19 436	36 189	0	55 625
TOTAL	413 489	792 827	7 139	1 213 455

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	1 600	13 304	0	14 904
Autres immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	1 600	13 304	0	14 904

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	4 034 028
Autres immobilisations	334 841
TOTAL	4 368 869

Evènements postérieurs

La société 3MO Performance s'est déclarée en cessation des paiements, elle a fait l'objet d'une ouverture de procédure de redressement judiciaire en date du 29/05/2019.

3MO-PERFORMANCE
Société par actions simplifiée au capital de 1 790 900 euros
Siège social : ZI Les Bozées, Rue de Bruxelles - 53000 LAVAL
501 556 971 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 OCTOBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **déficit** de l'exercice s'élevant à **-2.198 523 euros** au compte **"Report à Nouveau"**.

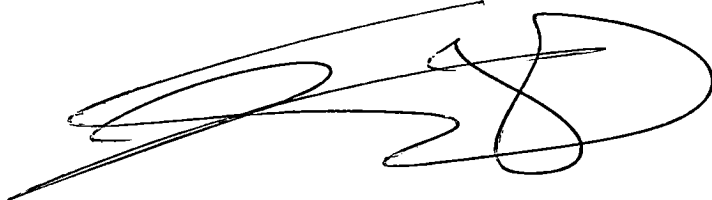
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 octobre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

SEAH TECHNOLOGIES

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, is written over the company name.

3 MO PERFORMANCE

**ZI LES BOZÉES
RUE DE BRUXELLES
53000 LAVAL**

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial

3 MO PERFORMANCE

**ZI LES BOZÉES
RUE DE BRUXELLES
53000 LAVAL**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019

SOFIDEM

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie d'Angers

Rue J.B. Lamarck

CS 52145

53021 Laval Cedex9

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 MO PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la page 25 de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce qui figurent dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3MO PERFORMANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 8 octobre 2019

Le commissaire aux comptes



SOFIDEM
Marc CHEMINEAU